

Centre gabonais des élections| « Une institution dirigée par des amateurs », déplore Mike Jocktane

Par [Serge DUPALVIER](#)



Centre gabonais des élections| « Une institution dirigée par les amateurs », déplore Mike Jocktane ©D.R

Bien que président du Centre Gabonais des élections, Michel Stéphane Bonda est apparemment l'homme à tout faire de cette institution chargée de l'organisation des élections au Gabon. Rien ne peut se faire à son absence, même un simple dépôt de candidature, nécessite sa présence. Candidat à l'élection présidentielle d'août prochain, Mike Jocktane l'a appris à ses dépens.

Au Centre Gabonais des élections, pour le dépôt d'un dossier de candidature, quelque soit la nature de l'élection, il faut bien se rassurer que le président de cette organisation en charge des élections au Gabon soit présent sur les lieux. Car, au CGE, situé dans l'enceinte de la Cité de la Démocratie, rien ne se fait en l'absence du président de cette institution, un certain Michel Stéphane Bonda. Sa présence est tellement indispensable que même les documents administratifs y sont enfermés régulièrement dans son bureau.

Incapable de fournir un quelconque service à un usager ou à un candidat, le personnel est obligé d'éconduire ses hôtes. Ce fut le cas ce lundi 10 juillet. Candidat à l'élection présidentielle d'août prochain, Mike Jocktane y a effectué un déplacement pour le dépôt de sa candidature. Seulement, voilà, le candidat du « Gabon Nouveau » à la présidentielle n'a pu déposer son dossier, pour la seule raison que le président du CGE était absent sur les lieux.

Et que les documents administratifs fermés dans ses bureaux. Incapable de donner l'heure exacte du retour du patron des lieux, le personnel présent n'a eu d'autres choix que dire au candidat de repasser le lendemain, ce mardi 11 juillet.

Pour le candidat qui a déploré une « administration dirigée par des amateurs », il s'agit d'un manque de volonté pour le CGE de faire les choses dans la transparence. Tout comme Mike Jocktane a dénoncé « *le non-respect des délais de procédures au niveau du CGE ; l'absence de déclaration de fiche de candidature dans les villes de l'intérieur et l'obtention des fiches par copinages ou affinités* ».

Faut-il croire qu'au Centre gabonais des élections, sans la présence de Michel Stéphane Bonda, rien ne peut se faire ? Quel rôle joue le secrétaire général de cette institution qui est censée être le patron de l'administration ?

Pourtant, la période nécessite une fluidité pour l'exécution de ses services.